

26^{ème} Dimanche du temps ordinaire

« Amen, je vous le déclare les publicains et les prostituées vous précèdent dans le Royaume de Dieu », Il y a toujours un côté provocateur dans les paroles et les gestes de Jésus. Et il est vrai que cette petite phrase de l'Evangile a eu bien du succès Elle est restée gravée dans les mémoires et elle souvent lancée comme un reproche :

« Tous ces gens-là, toutes ces personnes qui sont comme le rebut de la société, vous précéderont dans le Royaume des Cieux ».

Elles aussi sont appelées à être aimées de Dieu comme nous. Et les évangiles permettent d'en vérifier la justesse. L'exemple le plus fort nous vient de saint Luc qui rapporte la parole de Jésus au bon larron : « aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis ».

Pourtant ce condamné n'était lui, ni publicain, ni romain, mais c'est pire et il le reconnaît lui-même : « pour nous, c'est juste : après ce que nous avons fait, nous avons ce que nous méritons ». Mais lui, Jésus, il n'est pas coupable.

Nous pouvons continuer notre enquête dans les évangiles et inventorier les autres bénéficiaires des premières places dans le Royaume de Dieu : nous y trouverons la Samaritaine et ses compatriotes qui ne croyaient pas au Dieu d'Israël, puis Zachée et Matthieu l'évangéliste, un publicain, un collecteur d'impôts à la solde de l'occupant romain, la pécheresse pardonnée et le centurion romain qui au pied de la Croix reconnut en Jésus le Fils de Dieu. Tous ces païens, ces non-juifs, ces personnes non fréquentables par la société juive sont représentées par le premier fils de la parabole : ils ont cru à la parole du Christ à qui ils ont donné leur foi, ils se sont convertis et sont venus travailler à la vigne du Seigneur. Ce que Jésus veut nous dire dans cette parabole, c'est que ces hommes et ces femmes souvent baptisés par Jean-Baptiste sont pour le Seigneur Jésus des modèles de foi. Ils ont eu d'abord une vie en opposition complète avec celle que propose le message de l'Evangile, puis ils se sont convertis et ils sont passés à l'acte, à l'acte de foi en vivant, en mettant en pratique la parole du Seigneur. Vivez ce que vous croyez. L'acte de foi est une pratique quotidienne de l'Evangile et pas seulement une présence dominicale d'une heure dans une église. Aussi en recueillant le message permanent de cet évangile, il nous appartient de nous interroger chacun personnellement : a u q u e l des deux fils ressemblons-nous. Auquel pouvons-nous nous identifier ? Sans doute aux deux, car il y a un peu des deux dans chacune de nos existences. Alors accueillons à nouveau l'appel qui nous est adressé à la fin de chaque Eucharistie : « Allez dans le monde entier... allez travailler à la vigne du Seigneur, avec le même état d'esprit que Jésus, dont il nous était dit dans l'épître au Philippiens, comme il a répondu à l'appel de son Père et des hommes ses frères. Allez dire votre baptême au milieu des hommes, dans tout ce qui fait la vie et les problèmes du monde d'aujourd'hui, même si nous n'avons pas de réponses immédiates à proposer. N'enfermons pas l'Evangile dans le tabernacle des églises. Osons prendre le risque de la foi et de la contradiction. Le Seigneur est avec nous jusqu'à la fin des temps, il nous aidera forcément à répondre aux défis du monde d'aujourd'hui qui sont différents mais pas pires que ceux d'hier. N'ayons pas peur, il nous a fortifiés et confirmés dans la foi de l'Eglise par son Esprit pour nous envoyer à sa vigne. Alors mettons chaque jour en actes le peu de l'Evangile que nous avons compris et écoutons le Seigneur Jésus nous dire dans le cœur à cœur de la prière comme à Matthieu le publicain : « Viens, suis-moi, sois fidèle aux promesses de ton baptême ».

Amen

P. Michel Joguet s.j.